

Villabé, le 19 mai 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance ordinaire,
LE VENDREDI 27 MAI 2016 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mars 2016.**
2. **Porter à connaissance des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.**
3. **Affaires financières**
A- Redevance GRDF pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux.
4. **Affaires administratives**
A- Groupement de commandes pour le mobilier urbain.
B- Mise à disposition de locaux municipaux au bénéfice des partis politiques et dans le cadre des Primaires.
C- Adhésion à l'association départementale des gardes particuliers et piégeurs agréés de l'Essonne.
D- Convention de co-production avec l'association centenaire de la guerre 14-19.
E- Convention d'objectifs et de financement CAF- Prestation de service RAM Villabé.
F- Tarifs d'ouverture de la saison culturelle
G- Convention de partenariat ERDF pour l'entretien des postes de distribution publique d'électricité.
H- Frais d'écolage.
5. **Urbanisme**
A- Autorisation d'Urbanisme pour la construction d'un ensemble tennis couvert et club-house.
B- Convention de superposition d'affectations, de passage et de partenariat pour l'ouverture au public, l'aménagement et la gestion de la promenade des aqueducs (91).
C- Espaces Naturels Sensibles (E.N.S) – Modification des zones de recensement et de préemption sur la commune de Villabé.
D- Enquête publique pour une installation classée – GENETHON.
E- Enquête publique pour une installation classée – société SEMAVAL.
6. **Fonctionnement du Conseil Municipal**
A- Modification des commissions communales.
7. **Motion pour la gratuité du parking de l'hôpital sud francilien**
8. **Questions orales**
9. **Informations**

Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

